


 06 février 2020, à LYON
06 octobre 2020, à PARIS

 1 jour (09h00-17h00)

Référence : LY81

Modalité d'intervention

 Inter 450 €

 Intra Devis sur demande

VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ



VOUS ÊTES

Directeur(trice) d'EHPAD, médecin coordonnateur(trice), IDEC, référent qualité, personnel impliqué dans la démarche qualité gestion des risques.



PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ **Mettre** en œuvre l'analyse des événements indésirables, outil de pilotage de la démarche gestion des risques de l'établissement,
- ✓ **Mettre** en place un dispositif fonctionnel de déclaration des événements indésirables,
- ✓ **Repérer** les événements à analyser et choisir la méthode appropriée,
- ✓ **S'approprier** les outils d'analyse,
- ✓ **Mettre** en place les retours d'expérience,
- ✓ **Construire** et suivre un plan d'actions.




LES PLUS

- ✓ Alternance d'apports théoriques, retours d'expérience et mises en situation.



CONTACTEZ-NOUS

 +33 (0)4.72.75.58.03

 formation.neeria@relyens.eu

 www.neeria.com



PROGRAMME

1 – Une culture d'identification et d'analyse des événements indésirables

- Le cadre réglementaire : de l'ANESM à la HAS
- Les principaux enjeux d'une démarche d'analyse des événements indésirables : exemples de sinistres en établissement social et médico-social
- Les apports de la démarche au niveau institutionnel

2 – La déclaration des événements indésirables

- L'incitation à la déclaration
- Le dispositif de déclaration et de traitement des événements indésirables

3 - La gestion des événements indésirables liés aux soins

- Les méthodes d'analyse et de résolution de problème (MARP) de type Ishikawa ou Pareto
- Les méthodes d'analyse systémique : le schéma de Reason, la méthode ALARME
- Application des méthodes au travers d'exemples spécifiques aux ESMS

4 – Le retour d'expérience

- Principes et méthode du retour d'expérience
- Communication et retours d'expérience
- Organisation de la démarche dans l'établissement

5 – Le pilotage de la démarche d'analyse des événements indésirables

- Formaliser les actions correctives pour éviter la récurrence et/ou atténuer l'impact
- Gérer les plans d'actions